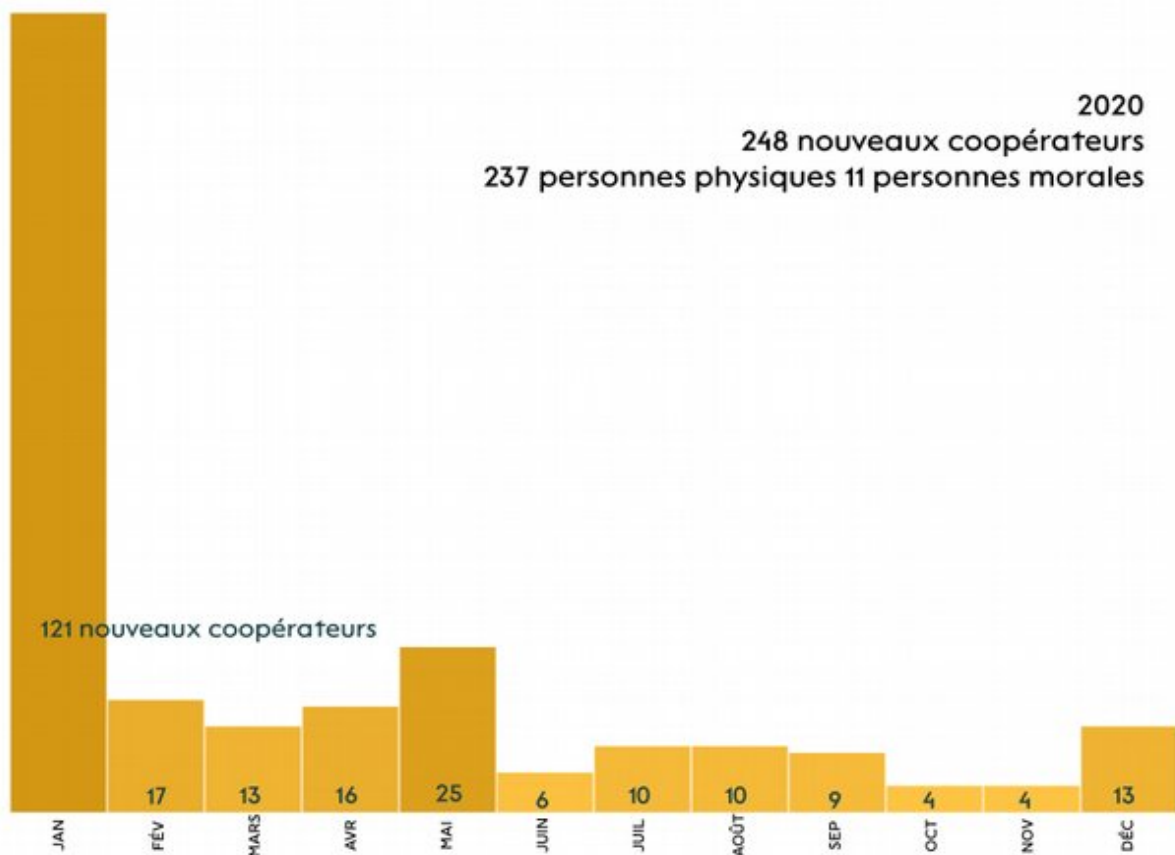


Rapport de gestion · Nubo en 2020

L'année 2020 a été globalement marquée par la pandémie du COVID-19, provoquant des retards divers et obligeant l'équipe de Nubo à s'adapter continuellement. Malgré les retards, le projet a bien avancé et prévoit de passer à la phase de lancement des services en 2021.

La constitution d'une communauté et première AG

En 2020, les priorités pour Nubo étaient le démarrage de la communauté de coopérateurs et le développement de ses services. Si la campagne de 2019 pour atteindre les 50 000 € a bien été réussie, et même doublée grâce aux prises de parts en avril 2020, la croissance en nombre de coopérateurs n'a pu être aussi soutenue que souhaité. En particulier, elle n'a pu être encouragée par les nombreux événements publics initialement prévus en 2020. En janvier et en février, l'équipe était présente lors de sessions d'infos presque hebdomadaires en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles. Malheureusement, dès le mois de mars, tous les événements prévus ont dû être annulés. Les chiffres en ont été impactés : il est clair que Nubo est un projet local et localisé, qui se déploie au contact du public. L'année a permis cependant de réunir 248 nouveaux coopérateurs dont 11 personnes morales.



L'année 2020 a été celle de la première grande Assemblée Générale de Nubo scrl-fs. Deux assemblées devaient se tenir avant cette date ; une première assemblée conviviale le 29 mars est annulée en raison des mesures sanitaires, et l'assemblée ordinaire devant se tenir en mai est finalement reportée en ligne le 5 septembre - l'équipe ayant gardé l'espoir d'un événement en présentiel jusqu'à la dernière minute. Mobilisant une belle participation malgré la distance, elle a permis de tenir un débat collectif sur les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et de la Politique de Confidentialité (PDC), et finalement d'en approuver une première version. Le CA a aussi vu son mandat prolongé jusqu'à l'AG ordinaire de 2021.

Enfin, afin de renforcer l'aspect démocratique de Nubo, un groupe de travail comprenant des coopérateurs a été constitué pour refondre les CGU et la PDC. Ces réunions se sont en partie réalisées grâce au lancement de Nubo agora, le forum permettant aux coopérateurs de collaborer les uns avec les autres et de suivre la vie de la coopérative. Jusqu'à présent réservé aux coopérateurs, l'objectif est de pouvoir pérenniser ces systèmes d'échanges.

Le développement technique

Du point de vue de la mise en place de l'infrastructure, l'année a été marquée par les tests de serveurs de récupération et la précision de tous les éléments nécessaires pour l'installation de Nubo dans un datacenter. En effet, Nubo a eu la chance de recevoir une grosse quantité de serveurs de deuxième main. Ceux-ci étaient relativement neufs, mais demandaient à être adaptés et testés par rapport aux besoins de Nubo. Nous avons le choix de nous servir de ces serveurs, mais au coût d'un travail d'adaptation conséquent (en ce compris par l'achat de pièces spécifiques), ou de nous procurer des machines neuves, plus chères à l'achat mais utilisables de prime abord. Le choix fut fait de rester en ligne avec des critères environnementaux et de baser notre infrastructure sur les serveurs de récupération.

Ce travail s'est avéré conséquent mais nous valut le soutien de la Région de Buxelles-Capitale. (Voir point « soutien des pouvoirs publics ».)

Nubo a aussi opéré en 2020 le choix de son futur datacenter, ainsi que de la forme que prendrait cette location. Différentes locations et différentes modalités étaient sur la table, mais il fut finalement décidé de nous adresser à [all2all](#).

Du point de vue de la mise en place des services, l'année a permis de faire une série de choix fondamentaux. Le choix de système pour le backend fut précisé, de même qu'une série de difficultés technico-administratives. Comment prépare-t-on les modes de paiement ? Lesquels acceptons-nous ? Quid des changements de taille de compte ? Comment fait-on les rappels de paiements ? Quels systèmes de monitoring mettons-nous en place et comment les paramétrons-nous ? Ce fut chaque fois l'occasion de faire la mesure entre

les valeurs de Nubo et leur implémentation. Les premiers wireframes prévoyant la future utilisation concrète du Nubo Account Interface (NAI) ont été dessinés.

Un nouveau visage pour la communication

En 2020, Nubo pourvoit un nouvel emploi à mi-temps pour la communication. Initialement prévu en mars, c'est en juillet que l'équipe accueille Emma Kraak comme nouvelle chargée de communication. C'est elle qui se charge de la communication interne et externe, du contact avec le public et avec les partenaires, de la rédaction des mailings et de l'animation des réseaux de Nubo. Malgré les contraintes liées à la pandémie et l'obligation de suspendre toutes les activités de rencontres, Nubo a pu intervenir au sein de plusieurs projets pour défendre sa vision éthique du net. En octobre, Nubo participe à l'émission télé « [Autrement](#) » de BX1 sur la sobriété numérique pour sensibiliser aux enjeux écologiques de nos usages numériques, une question qui était centrale à la Semaine Numérique de 2020. Avant la fin de l'année, Nubo entame également une collaboration avec le [GSARA](#) et rédige un long article sur les enjeux du capitalisme de surveillance pour sa campagne de sensibilisation sur le télétravail, « [Télétravail : entrée libre](#) ». Sur le thème du travail, cette fois « celui qui vient », Nubo intervient également dans la campagne de [Nosfuturs.net](#) sur l'avenir du travail à l'ère numérique, une initiative du [CVB](#). En plus d'une présence sur trois réseaux sociaux (les « bons » comme les « mauvais »), Nubo prépare les contenus textuels et visuels pour le lancement des services, notamment l'interface utilisateur, et prospecte pour réaliser une vidéo d'animation qui présente les services de manière concise et didactique.

Défis administratifs et création de routines

L'année 2020 a été la première année où nous avons envoyé les certificats donnant droit au tax shelter. Cette occasion a constitué un test de notre faculté à respecter des règles administratives complexes tout en restant en ligne avec nos valeurs fondamentales. Nous avons ainsi donné la possibilité à tous les coopérateurs de refuser que nous envoyions leurs données privées aux services fiscaux, quitte à renoncer au tax shelter. Notre choix préalable de ne pas récolter le numéro d'identification nationale des coopérateurs nous a aussi permis de pousser nos choix de respect des données privées dans nos relations avec les pouvoirs publics.

Avec deux travailleurs, Nubo a aussi mis en place certaines routines administratives concernant leur suivi. En particulier, Nubo s'est doté d'un règlement de travail en bonne et due forme.

Un travail plus fondamental a été mené sur la gouvernance de la coopérative, le CA y consacrant sa mise au vert.

Le soutien des pouvoirs publics

En 2020, Nubo a fait trois demandes de soutien aux pouvoirs publics avec des succès divers.

Un dossier a été rentré avec divers partenaires pour un financement dans le cadre de Erasmus +. L'objectif de ce dossier était la mise sur pied d'un catalogue et d'un répertoire d'outils libres pour les acteurs socioculturels. Au vu de la situation, nous pensons que ce projet aurait eu toute sa pertinence, mais il n'a malheureusement pas été retenu.

Une demande de soutien à la Région de Bruxelles-Capitale a été introduite, dans le cadre de l'appel à « Projets innovants développés par des entreprises sociales et démocratiques ». L'objectif était de faire financer le travail sur les serveurs en réemploi et il a été jugé suffisamment intéressant par les pouvoirs publics. Une enveloppe de 23 000 € nous a été octroyée. Avec l'agrément comme entreprise sociale obtenu en 2019, c'est la deuxième fois que la RBC nous soutient directement.

Enfin, la demande d'intervention auprès du fonds Coop^{US}, géré par BRUSOC a été envoyée début 2020. Ce dossier complexe nous permettrait d'obtenir une prise de part dans notre capital jusqu'à la hauteur des prises de parts privées. La demande a été bien reçue, et après plusieurs mois, une proposition de convention nous est parvenue fin 2020, comprenant une série assez contraignante de conditions. Nubo doit décider tout début 2021 ce qu'il sera fait par rapport à ces demandes, qui pour certaines nous questionnent sur l'égalité de traitement entre nos coopérateurs et la possibilité pour nous de rester en phase avec nos valeurs.

Rapport spécial

Nubo est une coopérative à finalité sociale. Ses [statuts](#) prévoient des mesures pour assurer que son objet social soit respecté et pour rendre son fonctionnement le plus démocratique possible. Suivant la recommandation du CNC et d'après l'arrêté royal du 8 janvier 1962, Nubo établit un rapport spécial sur la manière dont la société a veillé à réaliser les conditions d'agrément.

Chiffres clés

- Les prises de parts en 2020 se sont déclinées comme suit : **1191 acquisitions de parts B à 25 €**, soit un total de **29 775 € de capital** pour l'année 2020.
- À la fin de l'année, nous avons **521 coopérateurs** : 495 personnes physiques et 26 personnes morales.
- En 2020, en plus des messages aux coopérateurs, nous avons envoyé 3 infolettres au nombre croissant de personnes qui s'y sont abonnées. Au début de l'année, il y avait 641 francophones et 97 néerlandophones, à la fin de l'année, 952 et 136 respectivement (tous les coopérateurs ne se sont pas inscrits).
- Jusqu'en mars, en plus d'un certain nombre de tables rondes et de rencontres informelles, nous avons organisé 6 séances d'information ainsi qu'une conférence, et étions présents avec un stand lors d'un évènement.

Avantage économique aux associé·es

La société a versé pour 0 euro de ristournes aux associé·es.

Avantage social pour les associé·es

La société accorde à toutes et tous les associé·es l'avantage social suivant : participation à la gestion d'entreprise avec le système « une personne, une voix » (article 8 des statuts).

Politique concernant l'administration de la société

Le conseil d'administration a été mis en place à la fondation de la coopérative. Le mandat des administrateurs a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 5 septembre 2020 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire prévue le 16 mai 2021.

Le mandat des membres du conseil d'administration est gratuit.

Politique de gestion des ressources humaines

Les employés ont eu des rencontres régulières avec le conseil d'administration et ont de la sorte été tenus au courant de l'évolution de la société. Il a leur été fait proposition de devenir coopérateurs dans la structure.

La tension salariale (rapport entre le salaire le plus élevé et le moins élevé), tous avantages comptés mais indépendamment de l'ancienneté, est inférieure à 1,013.

